# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE: SAINT AUBIN (1)** 

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21390476600010

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DU GRAND DOLE

M. 57

# Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Budget Communal 211 (3)

**ANNEE 2024** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité  A2.932 - Fonction 2 - Engaignement formation professionnelle et apprentisses	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	J
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Obje
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
B4 - Etat des charges transférées	Sans Obje
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Obje
B6 - Prêts	52
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Obje
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Obje
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Obje
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Obje
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Obje
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Obje
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Obje
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Obje
B8 - Subventions versées	Sans Obje
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Obje
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Obje
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Obje
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Obje
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Obje
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Obje
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Obje
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Obje
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Obje
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Obje
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
N/ A 245 - 4 - 2 4	

51

# V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

 $Conformément \ {\tt \`a} \ {\tt l'instruction} \ {\tt budg\'etaire} \ {\tt et} \ {\tt comptable}, \ {\tt il} \ {\tt convient} \ {\tt de} \ {\tt mentionner} \ {\tt que}:$ 

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	1 883	

Informations fiscales (N-2)	
informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	760,51
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	941,90
3	Dépenses d'équipement brut / population	103,25
4	Encours de dette / population (2) (3)	581,84
5	DGF / population	178,22
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,10 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61,77 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,26 %

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : 7.5 %

  - Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	2 907 816,23	2 732 243,09	-5 928,72	A1 -181 501,86	
Investissement	1 129 678,64	907 139,13	(3) -86 051,22	A2 -308 590,73	
Fonctionnement	1 778 137,59	1 825 103,96	(4) 80 122,50	A3 127 088,87	

		RESTES A REALISER N-1				
		Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	+	1 710,47	III + IV	0,00	B1	-1 710,47
Investissement	1	1 710,47	Ш	0,00	B2	-1 710,47
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	В3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-183 212,33
Investissement	A2 + B2	-310 301,20
Fonctionnement	A3 + B3	127 088,87

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 1 710,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	207,97
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 502,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(  ) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- $(5) \ Le \ chapitre \ 204 \ « \ Subventions \ d'équipement \ versées \ » \ est \ un \ chapitre \ globalisé \ regroupant les \ comptes \ 204 \ et \ 2324.$

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3	

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à éme	ttre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- $(4) \ Hors \ recettes \ imput\'ees \ aux \ chapitres \ 016 \ et \ 017.$
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BI	UDGET	II
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE		A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	981 709,00	1 292 010,20
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 710,47	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		308 590,73	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 292 010,20	1 292 010,20
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 973 125,00	1 973 125,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 973 125,00	1 973 125,00

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

TOTAL DU BUDGET (4)

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

3 265 135,20

3 265 135,20

- l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
  (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté crédits de fonctionnement votés.

  (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant				
Numéro	Libellé	Onapiti c(s)					
	TOTAL		0,00				
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00				
	TOTAL GENERAL		0,00				

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AF VOTEES	R2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)						
Numéro	Libellé	- Chapitre(s)					
	TOTAL						
« AE de dépenses imprévues » (2) 022							
·			·				
	TOTAL GENERAL		0,00				

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	1 000,00	207,97	1 000,00	1 000,00	1 207,97
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	176 420,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	299 332,00	1 502,50	191 710,00	191 710,00	193 212,50
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(y compris opérations) (3)					
Total de	es dépenses d'équipement	476 752,00	1 710,47	557 710,00	557 710,00	559 420,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	170 000,00	0,00	224 475,00	224 475,00	224 475,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	170 000,00	0,00	224 475,00	224 475,00	224 475,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	646 752,00	1 710,47	782 185,00	782 185,00	783 895,47
					,	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre tissement	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
	TOTAL	1 235 893,19	1 710,47	981 709,00	981 709,00	983 419,47
						+
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	308 590,73
						=
			TOTAL DES DEPE	ENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	1 292 010,20

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1	

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	81 739,00	0,00	374 254,00	374 254,00	374 254,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	43 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		124 839,00	0,00	503 254,00	503 254,00	503 254,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	38 700,00	0,00	37 200,00	37 200,00	37 200,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	86 051,22	0,00	127 088,87	127 088,87	127 088,87
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	156 633,59	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 700,00	0,00	83 385,00	83 385,00	83 385,00
Total d	es recettes financières	342 584,81	0,00	247 673,87	247 673,87	247 673,87
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	467 423,81	0,00	750 927,87	750 927,87	750 927,87

021	Virement de la section de	265 379,41	341 558,33	341 558,33	341 558,33
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	589 141,19	199 524,00	199 524,00	199 524,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	854 520,60	541 082,33	541 082,33	541 082,33

	TOTAL	1 321 944,41	0,00	1 292 010,20	1 292 010,20	1 292 010,20
--	-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 292 010,20

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

341 558,33

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antériour.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	511 223,74	0,00	596 456,67	596 456,67	596 456,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	496 800,00	0,00	559 880,00	559 880,00	559 880,00
014	Atténuations de produits	15 191,00	0,00	24 301,00	24 301,00	24 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	341 529,57	0,00	215 505,00	215 505,00	215 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	1 364 744,31	0,00	1 396 142,67	1 396 142,67	1 396 142,67
66	Charges financières	25 200,00	0,00	27 700,00	27 700,00	27 700,00
67	Charges spécifiques (3)	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions,	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
Total des dépenses réelles de		1 398 144,31	0,00	1 432 042,67	1 432 042,67	1 432 042,67
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	265 379,41		341 558,33	341 558,33	341 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'ordre de	854 520,60		541 082,33	541 082,33	541 082,33
fonctio	nnement					
	TOTAL	2 252 664,91	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00	1 973 125,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 973 125,00

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 266,00	0,00	99 908,00	99 908,00	99 908,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	75 121,00	0,00	78 688,00	78 688,00	78 688,00
731	Fiscalité locale	560 193,00	0,00	649 568,00	649 568,00	649 568,00
74	Dotations et participations (3)	381 332,00	0,00	398 059,00	398 059,00	398 059,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	483 486,18	0,00	517 372,00	517 372,00	517 372,00
Total de	es recettes de gestion courante	1 583 398,18	0,00	1 773 595,00	1 773 595,00	1 773 595,00
76	Produits financiers	3,04	0,00	6,00	6,00	6,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 583 401,22	0,00	1 773 601,00	1 773 601,00	1 773 601,00

042 Opérations ordre transf. entre	589 141,19	199 524,00	199 524,00	199 524,00
sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de	589 141,19	199 524,00	199 524,00	199 524,00
	589 141,19	199 524,00	199 524,00	1

TOTAL 2 172 54	41 0,00	1 973 125,00	1 973 125,00	1 973 125,00
----------------	---------	--------------	--------------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 973 125,00
---	--------------

### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	341 558,33
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $<sup>(4) \</sup> DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$ 

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	224 475,00	0,00	224 475,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 207,97	0,00	1 207,97
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	365 000,00	0,00	365 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	193 212,50	0,00	193 212,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		199 524,00	199 524,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	783 895,47	199 524,00	983 419,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	308 590,73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 292 010,20

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	596 456,67		596 456,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	559 880,00		559 880,00
014	Atténuations de produits	24 301,00		24 301,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	215 505,00	0,00	215 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	27 700,00	0,00	27 700,00
67	Charges spécifiques (9)	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 200,00	199 524,00	200 724,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		341 558,33	341 558,33
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 432 042,67	541 082,33	1 973 125,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU A	NTICIPE 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUM	MULEES 1 973 125.00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $<sup>\</sup>hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$ 

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 200,00	0,00	37 200,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	374 254,00	0,00	374 254,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	129 000,00	0,00	129 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		199 524,00	199 524,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		341 558,33	341 558,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	83 385,00		83 385,00
	Recettes d'investissement – Total	623 839,00	541 082,33	1 164 921,33

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	127 088,87
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 292 010,20
	·

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	99 908,00		99 908,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	78 688,00		78 688,00
731	Fiscalité locale	649 568,00		649 568,00
74	Dotations et participations (8)	398 059,00		398 059,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	517 372,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	6,00	0,00	6,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	199 524,00	199 524,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 773 601,00	199 524,00	1 973 125,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 973 125,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

# DEPENSES

				DEFENSE					
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 235 893,19	1 710,47	0,00	981 709,00	981 709,00	0,00	981 709,00	983 419,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	207,97	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 207,97
204	Subventions d'équipement versées (9)	176 420,00	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00
21	Immobilisations corporelles	299 332,00	1 502,50	0,00	191 710,00	191 710,00	0,00	191 710,00	193 212,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	476 752,00	1 710,47	0,00	557 710,00	557 710,00	0,00	557 710,00	559 420,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	170 000,00	0,00		224 475,00	224 475,00		224 475,00	224 475,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	170 000,00	0,00	0,00	224 475,00	224 475,00	0,00	224 475,00	224 475,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	646 752,00	1 710,47	0,00	782 185,00	782 185,00	0,00	782 185,00	783 895,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00

	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	308 590,73
İ	Total des dénences d'investissement cumulées	1 292 010 20

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
  (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
  (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
  (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
  (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  (8) Le solide d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
  (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

#### **RECETTES**

	RECEITES									
Chapitre		Chapitre Pour mémoire, budget précédent (1)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)				
			į		ıı I	III = I + II				
	TOTAL	1 235 893,19	0,00	1 164 921,33	1 164 921,33	1 164 921,33				
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	81 739,00	0,00	374 254,00	374 254,00	374 254,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	43 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00				
	166 et 1688 non budgétaire)									
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	es recettes d'équipement	124 839,00	0,00	503 254,00	503 254,00	503 254,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 700,00	0,00	37 200,00	37 200,00	37 200,00				
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	166)									
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	156 633,59	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 700,00	0,00	83 385,00	83 385,00	83 385,00				
Total d	es recettes financières	256 533,59	0,00	120 585,00	120 585,00	120 585,00				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total d	es recettes réelles	381 372,59	0,00	623 839,00	623 839,00	623 839,00				
021	Virement de la section de fonctionnement	265 379,41		341 558,33	341 558,33	341 558,33				
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00				
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00				
Total d	es recettes d'ordre	854 520,60		541 082,33	541 082,33	541 082,33				

0,00	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)
127 088,87	Affectation au compte 1068 (8)
1 292 010,20	Total des recettes d'investissement cumulées

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
  (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
  (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
  (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  (7) Les solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent (uji fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des destitute).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

  (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		l "			= +
	TOTAL	1 235 893,19	1 710,47	0,00	981 709,00	981 709,00	0,00	981 709,00	983 419,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	207,97	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 207,97
2031	Frais d'études	1 000,00	207,97		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 207,97
204	Subventions d'équipement versées (9)	176 420,00	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	176 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		365 000,00	365 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00
21	Immobilisations corporelles	299 332,00	1 502,50	0,00	191 710,00	191 710,00	0,00	191 710,00	193 212,50
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 000,00	1 502,50		0,00	0,00	0,00	0,00	1 502,50
2116	Cimetières	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21311	Bâtiments administratifs	8 510,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	78 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
21316	Equipements du cimetière	3 810,00	0,00		3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	3 810,00
21318	Autres bâtiments publics	72 600,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21321	Immeubles de rapport	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie Installations de voirie	66 871,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00 0,00	35 000,00	35 000,00
2152 21532	Réseaux d'assainissement	3 600,00 0,00	0,00 0,00		0,00 25 000,00	0,00 25 000,00	0,00	0,00 25 000.00	0,00 25 000,00
21532	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21534	Autres réseaux	18 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
21578	Autre matériel technique	0.00	0.00		2 500.00	2 500,00	0,00	2 500.00	2 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	0.00	0.00		2 800,00	2 800.00	0.00	2 800,00	2 800,00
21838	Autre matériel informatique	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 691,00	0,00		20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı	budgétaire (3)		II			III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	s dépenses d'équipement	476 752,00	1 710,47	0,00	557 710,00	557 710,00	0,00	557 710,00	559 420,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	·	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	170 000,00	0,00		224 475,00	224 475,00		224 475,00	224 475,00
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	168 000,00 2 000,00	0,00 0,00		222 475,00 2 000,00	222 475,00 2 000,00		222 475,00 2 000,00	222 475,00 2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	s dépenses financières	170 000,00	0,00	0,00	224 475,00	224 475,00	0,00	224 475,00	224 475,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	s dépenses réelles	646 752,00	1 710,47	0,00	782 185,00	782 185,00	0,00	782 185,00	783 895,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
198	Neutralisation des amortissements	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il sagit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

C	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

	III – VOTE DU BUDGET	III
ĺ	SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I I		II II	III = I + II
	TOTAL	1 235 893,19	0,00	1 164 921,33	1 164 921,33	1 164 921,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	81 739,00	0,00	374 254,00	374 254,00	374 254,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 385,00	0,00	14 385,00	14 385,00	14 385,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	8 302,00	0,00	338 302,00	338 302,00	338 302,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	54 162,00	0,00	19 067,00	19 067,00	19 067,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	4 890,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	43 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
1641	Emprunts en euros	43 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'équipement	124 839,00	0,00	503 254,00	503 254,00	503 254,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 700,00	0,00	37 200,00	37 200,00	37 200,00
10222	FCTVA	31 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	156 633,59	0,00	0,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	156 633,59	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 700,00	0,00	83 385,00	83 385,00	83 385,00
Total des rece	ttes financières	256 533,59	0,00	120 585,00	120 585,00	120 585,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	381 372,59	0,00	623 839,00	623 839,00	623 839,00
021	Virement de la section de fonctionnement	265 379,41	·	341 558,33	341 558,33	341 558,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	581 042,50		23 104,00	23 104,00	23 104,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	0,00		176 420,00	176 420,00	176 420,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 098,69		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, RAR N-1 budget précédent (2)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			ı		II	III = I + II	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		854 520,60		541 082,33	541 082,33	541 082,33	

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
  (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
  (3) Sauf 165, 166 et 16449.
  (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
  (5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
  (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Ri 040 = DF 042*).
  (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
  (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
  (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – VOTE DU BUDGET	III
ĺ	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

#### **DEPENSES**

	DEFENSES								
Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	
			Ì	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		=   +
	TOTAL	2 252 664,91	0,00	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00
011	Charges à caractère général (3)	511 223,74	0,00	0,00	596 456,67	596 456,67	0,00	596 456,67	596 456,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	496 800,00	0,00		559 880,00	559 880,00		559 880,00	559 880,00
014	Atténuations de produits	15 191,00	0,00		24 301,00	24 301,00		24 301,00	24 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	341 529,57	0,00	0,00	215 505,00	215 505,00	0,00	215 505,00	215 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	1 364 744,31	0,00	0,00	1 396 142,67	1 396 142,67	0,00	1 396 142,67	1 396 142,67
66	Charges financières	25 200,00	0,00		27 700,00	27 700,00		27 700,00	27 700,00
67	Charges spécifiques (3)	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	33 400,00	0,00	0,00	35 900,00	35 900,00		35 900,00	35 900,00
Total des	dépenses réelles	1 398 144,31	0,00	0,00	1 432 042,67	1 432 042,67	0,00	1 432 042,67	1 432 042,67
023	Virement à la section d'investissement	265 379,41			341 558,33	341 558,33		341 558,33	341 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	854 520,60			541 082,33	541 082,33		541 082,33	541 082,33

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
•		
Ī	Total des dénenses de fonctionnement cumulées	1 973 125 00

<sup>(1)</sup> Voir état l-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

  (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

  (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### PECETTES

		RECEITES				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 172 542,41	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00	1 973 125,00
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 266,00	0,00	99 908,00	99 908,00	99 908,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 121,00	0,00	78 688,00	78 688,00	78 688,00
731	Fiscalité locale	560 193,00	0,00	649 568,00	649 568,00	649 568,00
74	Dotations et participations (2)	381 332,00	0,00	398 059,00	398 059,00	398 059,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	483 486,18	0,00	517 372,00	517 372,00	517 372,00
Total d	es recettes de gestion des services	1 583 398,18	0,00	1 773 595,00	1 773 595,00	1 773 595,00
76	Produits financiers	3,04	0,00	6,00	6,00	6,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	3,04	0,00	6,00	6,00	6,00
Total d	es recettes réelles	1 583 401,22	0,00	1 773 601,00	1 773 601,00	1 773 601,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00

R002 Résultat reporté ou anticip	0,00
Total des recettes de fonctionnement cumu	ées 1 973 125 00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(1) Voir étal t.B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chaptires 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF* 042 = *DI* 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 775 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	III – VOTE DU BUDGET	III
1	SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	2 252 664,91	0,00	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00	0,00	1 973 125,00	1 973 125,00
011	Charges à caractère général (4)	511 223,74	0,00	0,00	596 456,67	596 456,67	0,00	596 456,67	596 456,67
6042	Achats de prestations de services	41 000,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00		10 627,00	10 627,00	0,00	10 627,00	10 627,00
60612	Energie - Electricité	52 700,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60621	Combustibles	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60622	Carburants	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		3 255,00	3 255,00	0,00	3 255,00	3 255,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61358	Autres	38 400,00	0,00		38 400,00	38 400,00	0,00	38 400,00	38 400,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		2 421,67	2 421,67	0,00	2 421,67	2 421,67
6156	Maintenance	38 400,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	4 212,00	0,00		23 483,00	23 483,00	0,00	23 483,00	23 483,00
6168	Autres primes d'assurance	43 336,74	0,00		29 320,00	29 320,00	0,00	29 320,00	29 320,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	,	550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 100,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	1 800,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	875,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	22 500,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres	11 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
	organismes)								
012	Charges de personnel et frais	496 800,00	0,00		559 880,00	559 880,00		559 880,00	559 880,00
	assimilés (4) (5)								
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00		330,00	330,00		330,00	330,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	294 300,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64113	NBI	6 700,00	0,00		6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
64118	Autres indemnités	12 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64138	Primes et autres indemnités	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	51 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	81 500,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 450,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6457	familial Cotis. sociales liées à l'apprentissage	150,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	15 191,00	0,00		24 301,00	24 301,00		24 301,00	24 301,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		9 110,00	9 110,00		9 110,00	9 110,00
739211	Attribution de compensation	15 191,00	0,00		15 191,00	15 191,00		15 191,00	15 191,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	341 529,57	0,00	0,00	215 505,00	215 505,00	0,00	215 505,00	215 505,00
65311	Indemnités de fonction	45 600,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 900,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
65315	Formation	450,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
653181	Frais médicaux et para-médicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363 65741	Subv.Fonct. CCAS/CIAS Subv. de fonctionnement aux	43 524,57 1 000,00	0,00 0,00		1 250,00 1 000,00	1 250,00 1 000,00	0,00 0,00	1 250,00 1 000,00	1 250,00 1 000,00
03/41	ménages	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	15 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	180 500,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	1 364 744,31	0,00	0,00	1 396 142,67	1 396 142,67	0,00	1 396 142,67	1 396 142,67
66	Charges financières	25 200,00	0,00		27 700,00	27 700,00		27 700,00	27 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	0,00		27 500,00	27 500,00		27 500,00	27 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
67	Charges spécifiques (4)	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des d	charges financières et spécifiques	33 400,00	0,00	0,00	35 900,00	35 900,00		35 900,00	35 900,00
Total des d	dépenses réelles	1 398 144,31	0,00	0,00	1 432 042,67	1 432 042,67	0,00	1 432 042,67	1 432 042,67
023	Virement à la section d'investissement	265 379,41			341 558,33	341 558,33		341 558,33	341 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	589 141,19			199 524,00	199 524,00		199 524,00	199 524,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	854 520,60			541 082,33	541 082,33		541 082,33	541 082,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(6)</sup> Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent. (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions 	Vote de l'assemblée	Total
		budget précédent (2)	ı	nouvelles	ıı I	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 172 542,41	0.00	1 973 125,00	1 973 125,00	1 973 125,00
013	Atténuations de charges (3)	10 000.00	0.00	30 000,00	30 000.00	30 000.00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 266,00	0,00	99 908,00	99 908,00	99 908,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500.00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	1 336,00	0,00	153,00	153,00	153,00
70328	Autres droits stationnement et location	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 200,00	0,00	1 280,00	1 280,00	1 280,00
7066	Redevances services à caractère social	39 500,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	3 255,00	3 255,00	3 255,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	9 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	30,00	0,00	20,00	20,00	20,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 121,00	0,00	78 688,00	78 688,00	78 688,00
73211	Attribution de compensation	9 417,00	0,00	12 984,00	12 984,00	12 984,00
73221	FNGIR	45 704,00	0,00	45 704,00	45 704,00	45 704,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	560 193,00	0,00	649 568,00	649 568,00	649 568,00
73111	Impôts directs locaux	522 593,00	0,00	606 384,00	606 384,00	606 384,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	37 300,00	0,00	43 039,00	43 039,00	43 039,00
73154	Droits de place	300,00	0,00	145,00	145,00	145,00
74	Dotations et participations (3)	381 332,00	0,00	398 059,00	398 059,00	398 059,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	138 600,00	0,00	140 618,00	140 618,00	140 618,00
741121	DSR des communes	150 500,00	0,00	179 700,00	179 700,00	179 700,00
741127	DNP des communes	14 100,00	0,00	15 279,00	15 279,00	15 279,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74748	Participation autres communes	50 000,00	0,00	35 900,00	35 900,00	35 900,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	13 115,00	0,00	13 115,00	13 115,00	13 115,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00	4 900,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	3 430,00	3 430,00	3 430,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	I		II	=   +
74888	Autres	117,00	0,00	117,00	117,00	117,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	483 486,18	0,00	517 372,00	517 372,00	517 372,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	0,00	37 372,00	37 372,00	37 372,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	289 986,18	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
75888	Autres	143 500,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des rece	ttes de gestion des services	1 583 398,18	0,00	1 773 595,00	1 773 595,00	1 773 595,00
76	Produits financiers	3,04	0,00	6,00	6,00	6,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	3,04	0,00	6,00	6,00	6,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	1 583 401,22	0,00	1 773 601,00	1 773 601,00	1 773 601,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
77681	Neutralisation des amortissements	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	589 141,19		199 524,00	199 524,00	199 524,00

## Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Hors recettles imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

			DITS DE TRESORER	(-)		
	Date de la		L	Montant des rem		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de file   Date de signature   Date de d'émission ou date de mobilisation (1)   Date du premier remboursement   Nominal (2)   Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)    Niveau de taux (5)   Size   Taux initial   Taux initi
Nature   Organisme préteur ou chef de file   Date de signature   Date du det de contrat   Nominal (2)   Type de la taux d'intérêt (3)	Index (4) Niveau de taux (5) Devise rembour-tissement sement (6) (7) anticipé p
164 Emprunts auprès des   2 095 000,00	
établissements financiers (Total)         CREDIT AGRICOLE         04/11/2013         27/12/2013         27/10/2014         200 000,00         F           00000113239         CREDIT AGRICOLE         04/11/2013         27/12/2013         27/03/2014         200 000,00         F           00000545481         CREDIT AGRICOLE         26/12/2016         29/12/2016         24/03/2017         700 000,00         F           00000247388         CREDIT AGRICOLE         22/08/2018         26/11/2018         21/02/2019         250 000,00         F           08913215         BP BOURGOGNE FRANCHE COMTE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F           245073         CREDIT AGRICOLE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F	
établissements financiers (Total)         CREDIT AGRICOLE         04/11/2013         27/12/2013         27/10/2014         200 000,00         F           00000113239         CREDIT AGRICOLE         04/11/2013         27/12/2013         27/10/2014         200 000,00         F           00000545481         CREDIT AGRICOLE         26/12/2016         29/12/2016         24/03/2017         700 000,00         F           00000247388         CREDIT AGRICOLE         22/08/2018         26/11/2018         21/02/2019         250 000,00         F           08913215         BP BOURGOGNE FRANCHE COMTE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F           245073         CREDIT AGRICOLE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F	
00000113239         CREDIT AGRICOLE         04/11/2013         27/12/2013         27/03/2014         200 000,00         F           00000343745         CREDIT AGRICOLE         24/12/2015         16/01/2016         24/03/2016         200 000,00         F           00000545481         CREDIT AGRICOLE         26/12/2016         29/12/2016         24/03/2017         700 000,00         F           00000247388         CREDIT AGRICOLE         22/08/2018         26/11/2018         21/02/2019         250 000,00         F           08913215         BP BOURGOGNE FRANCHE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F           245073         CREDIT AGRICOLE         26/14/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F	
00000343745         CREDIT AGRICOLE         24/12/2015         16/01/2016         24/03/2016         200 000,00         F           00000545481         CREDIT AGRICOLE         26/12/2016         29/12/2016         24/03/2017         700 000,00         F           00000879248         CREDIT AGRICOLE         22/08/2018         26/11/2018         21/02/2019         250 000,00         F           00002247388         CREDIT AGRICOLE         02/12/2019         15/12/2019         15/03/2019         200 000,00         F           08913215         BP BOURGOGNE FRANCHE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F           245073         CREDIT AGRICOLE         24/03/2019         25/07/2022         300 000,00         F	
00002247388         CREDIT AGRICOLE         02/12/2019         15/12/2019         15/03/2019         200 000,00         F           08913215         BP BOURGOONE FRANCHE         12/04/2022         14/04/2022         25/07/2022         300 000,00         F           COMTE         245073         CREDIT AGRICOLE         Image: CREDIT AGRICOLE         245 000,00         F	3,660 3,660 T P O // 2,140 2,140 T P O // 1,580 1,580 T P O //
COMTE 245073 CREDIT AGRICOLE 245 000,00 F	1,490
1643 Emprunts en devises (total) 0,00	3,200 3,200 T P O /
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	
165 Dépôts et cautionnements 0,00 reçus (Total)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	
1671 Avances consolidées du Trésor 0,00 (total)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00 du Trésor (total)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total) 0,00	

	İ												
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Emprunts e	Type de taux d'intérêt	rigine du contrat	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 095 000,00								

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(1)</sup> so in emprint donne lieu a plusieurs mobilisations, inciquer la date de la premiere mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de laux d'inlèrêt : F. fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(</sup>s) indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle, B: bimestrielle, T: trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

	IV – ANNEXES	IV
Ì	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

#### B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (nors 16449 et 166) (suite)  Emprunts et dettes au 01/01/N												
				ı		Emprunt		/N	I			<u> </u>
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 368 201,96					126 474,34	21 220,84	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 368 201,96					126 474,34	21 220,84	0,00	0,00
00000113239 00000343745 00000545481		0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	77 927,99 130 062,39 474 947,33	5,00 12,00 12,00	F F		3,660 2,140 1,580	14 614,24 9 611,98 35 425,60	2 305,00 2 706,54 7 294,96	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
00000879248		0,00	A-1	194 289,40	15,00	F		1,490	11 647,93	2 830,03	0,00	0,00
00002247388		0,00	A-1	149 246,69	10,00	F		0,890	12 972,85	1 285,07	0,00	0,00
08913215		0,00	A-1	255 000,00	8,00	F		0,890	30 000,00	2 169,38	0,00	0,00
245073		0,00	A-1	86 728,16	6,00	F		3,200	12 201,74	2 629,86	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		00,0					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		1 368 201,96					126 474,34	21 220,84	0,00	0,00		

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

  (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

  (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

  (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F: fixe; V: variable simple; C complèxe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

  (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

  (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

- (17) Indiquer les intérêts deventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

#### B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		D1.3 - KE	PARTITION	DES EN	IFKUN	IS PAR	SIKUCII	OKE DE	TAUX (HUKS	A 1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte. (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (8) Montant, index ou formule.

- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

  (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	,	B1.4 - ITFOLO	GIE DE LA KEFAN	TITION DE L'ENCO	70K3 (1)		
In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 368 201,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

			<u>D</u>	1.5 - DETAIL	DES OF	EKATIONS	DE COUVER	IUKE (I)							
	Emp	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

#### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux			01	B	Avant opération	Après opération	
numero de contrat)	fro de contrat) couvert Index Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	de couverture	de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

## B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

			( )			
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EMF EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES
`,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 2° cl Rédacteur	ССВ	1,00 0,00 2,00	0,00 1,00 0,00	1,00 1,00 2,00	1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	4,00	9,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique Adjoint technique ppal 2° cl Agent de maîtrise principal FILIERE SOCIALE (d)	CCC	3,00 1,00 1,00 0,00	4,00 0,00 0,00 0,00	7,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)	С	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	5,00	14,00	4,00	0,00	4,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

BU EINT BUT ENCOUNTED TO UNIT (Galle)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MS: Médico-social.
MS: Sporid.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POL: Police.
POME: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois no clés.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

  (4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP):
  332-23-11: Acrocissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  332-24: Contrat de projet pour une durée maximale de sin mois.
  332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
  332-24: Lostifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire le territorial n'a pu être ercruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  332-28-21: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire lerritorial n'a pu être ercruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  332-28-21: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire lerritorial n'a pu être ercruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  332-28-31: Services de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  332-38-41: Costinat sissues de fusion de communes de moins de 1 (000 habit, on habitants, le nature la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  332-86: Emplois des communes de communes de moins de 1 (000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  332-86: Emplois des communes (c 2 000 hab) te des groupements de communes de contrat le création de la décision d'une autorité.
  332-10: Contrat du durée indéterminée en application de farticle L. 32-28 avec un agent contractue territorial et a dreis de la décision d'une autorité.
  332-10: Contrat du durée indéterminée en application de farticle L. 32-28 avec un agent contractue le tritorial qui justifie d'u (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-8, 332-10 et 332-10 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 17 Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 26/03/2024

Présenté par Le Maire (1), A Saint-Aubin, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire A Saint-Aubin, le 08/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Annelyse BOUGAUD	
Annie PERNOUX	
Clotilde BACHUT	
David CHANIET	
Dominique BLAYON	
Dominique DEWALLY	
François DAUBIGNEY	
François MAIRET	
Frédéric POUTHIER	
Jacky BOGNON	
Jean-Yves ROY	
Laurent PERROT	
Maryline VERNEZ	
Maud DUC-SALVATORI - Procuration donnée à Valérie CHEVRIAUT	
Philippe JEUNET	
Thierry CATALANO - Procuration donnée à François DAUBIGNEY	
Valérie CHEVRIAUT	
Virginie VADANS-WINCKLER	
Véronique MICHAUD	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.